



Lettre ouverte aux représentants locaux des candidats à l'élection présidentielle

Madame, Monsieur,

La FSU-Guyane soucieuse de l'avenir de la Guyane, désire vous interpeller, dans le cadre de la campagne présidentielle, sur vos intentions concernant ce département et les réponses que vous entendez apporter aux nombreux et graves problèmes qu'il connaît.

Département atypique et sinistré, la Guyane est confrontée à de nombreuses difficultés qu'elle ne peut résoudre seule. L'état, dont le rôle devrait être de compenser l'inégalité inadmissible dont est victime ce département, n'assume pas ici sa mission de garant de l'égalité des chances et des droits fondamentaux de ses habitants.

Les services publics ne sont, bien souvent, pas assurés ou de façon embryonnaire, privant ainsi des populations de leurs droits les plus fondamentaux : droits à la santé, à l'éducation, à l'eau courante et à l'électricité, à la justice, au transport, aux communications...

C'est ainsi que l'espérance de vie est de quatre ans inférieure à la moyenne nationale, la mortalité infantile deux fois plus élevée, les décès d'enfants de moins d'un an par SIDA 100 fois plus courants qu'en Métropole...cette situation dramatique résultant d'un taux de couverture et de structures médicales scandaleusement insuffisants et d'une politique de prévention défailante.

Dans le domaine de l'éducation, la situation n'est pas plus brillante : plus de 7 % des enfants d'âge scolaire ne sont pas scolarisés, les résultats aux évaluations nationales sont catastrophiques, 24 % des élèves quittent le système scolaire sans solution. Le manque d'établissements scolaires, l'absence d'internats, la difficulté et le coût des transports, la réticence de certaines municipalités à scolariser tous les enfants de Guyane sont les principaux freins à la scolarisation.

Les infrastructures sont très inégalement réparties sur le territoire et de nombreux villages de l'intérieur, ainsi que leurs écoles, n'ont accès ni à l'eau courante, ni à l'électricité, ni au téléphone ou de façon très intermittente. Ces mêmes villages ne sont accessibles que par pirogue sur des fleuves classés non navigables.

Outre ces problèmes structurels, la Guyane, département le plus pauvre de France doit faire face à une évolution démographique parmi les plus élevées du monde (3.6%). Le rattrapage du retard causé par des décennies d'irresponsabilité de l'état et l'accompagnement de l'augmentation de la population ne peuvent être gérés uniquement par les collectivités locales. La solidarité nationale doit jouer pleinement son rôle et permettre la mise en place d'une réelle politique volontariste pour rétablir en Guyane une situation conforme aux principes de la République.

Cette situation génère une grande précarité qui touche tous les secteurs et la société guyanaise dans son ensemble, fonction publique comprise.

Dans l'éducation, un enseignant sur trois est en situation précaire (contractuels premier et second degré, vacataires, médiateurs culturels et bilingues...). Les enfants sont aussi victimes de la précarité : non scolarisation, scolarisation en pointillé et une forte déscolarisation.

Sur le plan sanitaire, une forte tranche de la population ne bénéficie d'aucune couverture médicale.

La crise du logement est sans précédent. Elle touche les couches sociales les plus défavorisées qui, de plus, sont victimes d'expulsion et de destruction de leur habitat précaire.

La situation socio-économique est dramatique : le revenu moyen par habitant est le plus bas de France, le taux de chômage est insupportable et touche principalement les jeunes, des pans entiers de la population sont sans aucun revenu. Les nombreux immigrés en situation irrégulière sont à la merci des marchands de sommeil et des patrons esclavagistes. Ils vivent sous la menace constante d'une expulsion et viennent grossir la masse des précaires.

La démission de l'état crée un vide que s'empressent d'occuper les nombreuses sectes trouvant chez ces populations démunies un terreau favorable.

Face à ce constat dramatique (et malheureusement non exhaustif), que personne d'ailleurs ne conteste, la FSU-Guyane vous demande de vous engager publiquement pour que les droits classés comme « opposables » (l'éducation, la santé, le logement) deviennent enfin une réalité sur ce morceau de territoire français trop longtemps laissé pour compte. A noter que même le droit à une nationalité n'est pas une évidence ici : de nombreux habitants des rives du Maroni ou de l'Oyapock, installés depuis parfois plusieurs générations sur le territoire français, n'ayant jamais été inscrits sur les registres de l'état civil, n'ont aucune existence légale, donc aucun droit aux prestations sociales et aucun droit civique.

Le candidat que vous soutenez est-il prêt à défendre et améliorer les services publics en Guyane et particulièrement le service public d'éducation en impulsant une politique volontariste ? En particulier s'engage-t-il :

- sur la construction en 5 ans, sur l'ensemble du département, de 400 écoles, 10 collèges et 5 lycées dotés d'internat ?
- sur la construction des structures d'accueil qui font défaut aujourd'hui : 10 internats accessibles gratuitement aux plus défavorisés (revenu inférieur ou égal au SMIC), structures de restauration dans chaque établissement sous forme de repas chauds ?
- sur la gratuité des transports scolaires pour tous les jeunes scolarisés et une couverture convenable des besoins ?
- sur l'attribution d'une aide sociale et médicale gratuite pour les familles dont le revenu est inférieur ou égal au SMIC ?
- sur la création de structures d'accueil et des soins en direction des jeunes handicapés et/ou en difficulté sociale et scolaire graves, ces structures étant actuellement 7 fois moins nombreuses que dans la moyenne nationale ?
- dans une lutte déterminée contre la précarité par l'ouverture d'un centre de formation académique conduisant, d'une part, à la titularisation des personnels précaires et d'autre part, permettant aux jeunes Guyanais, dont les familles n'ont pas les moyens d'assumer la charge des études, d'accéder au métier d'enseignant ?

Le secrétariat académique de la FSU-Guyane